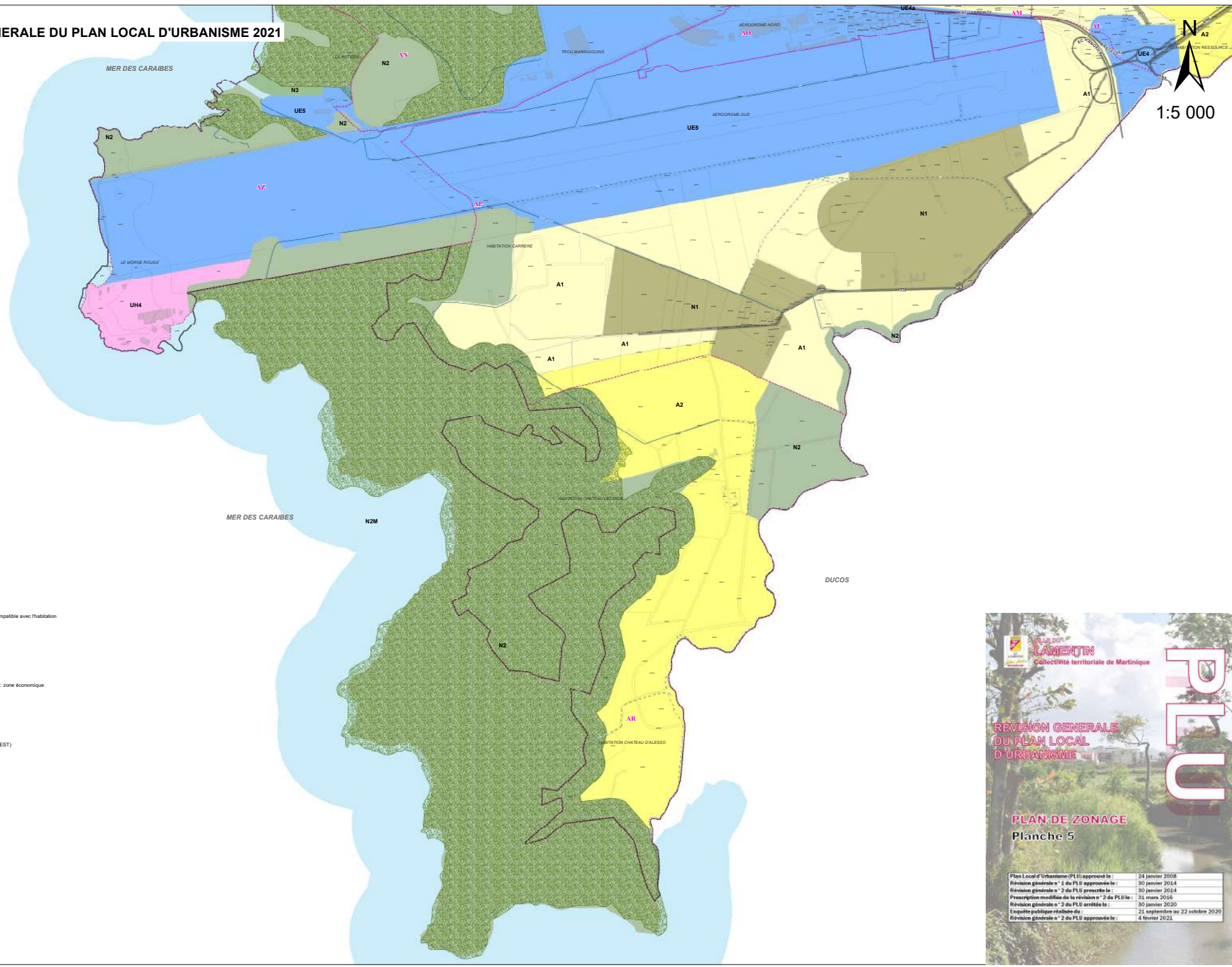




REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME 2021



N
1:5 000

- Légende**
- REVISION GENERALE DU PLU**
- ZONAGE**
- A1 : zone agricole
 - A1a : carrière de Long-Pré
 - A2 : zone strictement agricole
 - AE4a : zone économique à urbaniser compatible avec l'habitation
 - AUH2, AUH4 : zone à urbaniser
 - 2AU : réserve foncière
 - N1 : zone naturelle
 - N2 : zone strictement naturelle
 - N2M : zone maritime
 - N3 : zone naturelle remarquable
 - UE1, UE1a, UE2a, UE3a, UE4, UE4a, U5 : zone économique
 - UH1 : coeur de ville
 - UH1a : entrée de ville
 - UH2 : zone urbanisée de centralité
 - UH3 : zone urbanisée péri-urbaine
 - UH4 : zone urbanisée rurale
 - UH5 : zone urbanisée très rurale (secteur EST)
 - Fiche patrimoine naturel
 - Espace Boisé Classé
 - Emplacement réservé (ER)
- Cône de protection**
- AXE DE VUE
 - FUSEAU DE PROTECTION
- FICHE PROJET**
- FICHE 1 - Coeur de Ville
 - FICHE 2 - Eco quartier
 - FICHE 3 - Ex Hôpital
 - FICHE 4 - Place d'Armes
 - FICHE 5 - Acajou Prolongé
 - FICHE 6 - Boulevard de Basse Gondeau
 - FICHE 7 - Basse Gondeau
 - FICHE 8 - Morne Pavillon
 - FICHE 9 - Voie Chateau/boeuf - Petit Pré
 - FICHE 10 - Gondeau
 - FICHE 11 - Morne Doré
 - PERIMETRE PROJET

REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE
Planche 5

Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le :	24 janvier 2008
Révision générale n° 1 du PLU approuvée le :	30 janvier 2014
Révision générale n° 2 du PLU prescrite le :	30 janvier 2014
Prescription modifiée de la révision n° 2 du PLU le :	31 mars 2016
Révision générale n° 2 du PLU arrêtée le :	30 janvier 2020
Esquisse publique réalisée de :	21 septembre au 22 octobre 2020
Révision générale n° 2 du PLU approuvée le :	4 février 2021